

# MEDEF Actu-Eco - n° 307

Direction des études économiques

Semaine du 20 au 24 novembre 2017



## FRANCE

1. **Emploi au troisième trimestre 2017** : hausse du taux de chômage à 9,4% en métropole (9,7% avec les DOM), baisse du taux d'emploi (65,1%)
2. **Crédits nouveaux au secteur privé en septembre 2017** : +29% en cumul sur un an (+21% pour les entreprises, +36% pour les ménages)
3. **Enquête sur la distribution de crédits au secteur privé en octobre 2017** : rebond de la demande des entreprises et des ménages
4. **Défaillances d'entreprises en septembre 2017** : 54 969 en cumul sur 12 mois (-7,5 % sur un an), plus bas niveau depuis décembre 2008

## EUROPE

5. **Croissance du PIB au troisième trimestre en zone euro** : dynamique d'activité toujours soutenue (+0,6% en rythme trimestriel, +2,5% en rythme annuel)
6. **Taux de chômage en Europe en septembre 2017** : 7,5% dans l'Union européenne (-116 000 personnes sur un mois) et 8,9% dans la zone euro (-96 000 personnes)
7. **Prix à la consommation dans la zone euro en octobre 2017** : baisse de l'indice général (+1,5%) et du sous-jacent (+0,9%)
8. « **Semestre européen 2018** » - volet Pacte de stabilité et de croissance : six Etats membres de la zone euro dont la France seraient en 2018 en risque de non-conformité avec les exigences du Pacte

## INTERNATIONAL

9. **Tendance récente des marchés** : rebond du pétrole et des marchés actions, légère baisse de l'euro

# **1. Emploi au troisième trimestre 2017 : hausse du taux de chômage à 9,4% en métropole (9,7% avec les DOM), baisse du taux d'emploi (65,1%)**

\* Selon les données encore provisoires de l'INSEE, **le taux de chômage, au sens du BIT** (Bureau International du Travail), **en France métropolitaine, aurait augmenté de 9,2% à 9,4% de la population active au troisième trimestre 2017** (de 9,5% à 9,7% pour la France entière). Il serait inférieur de 0,3 point par rapport à son niveau du troisième trimestre 2016.

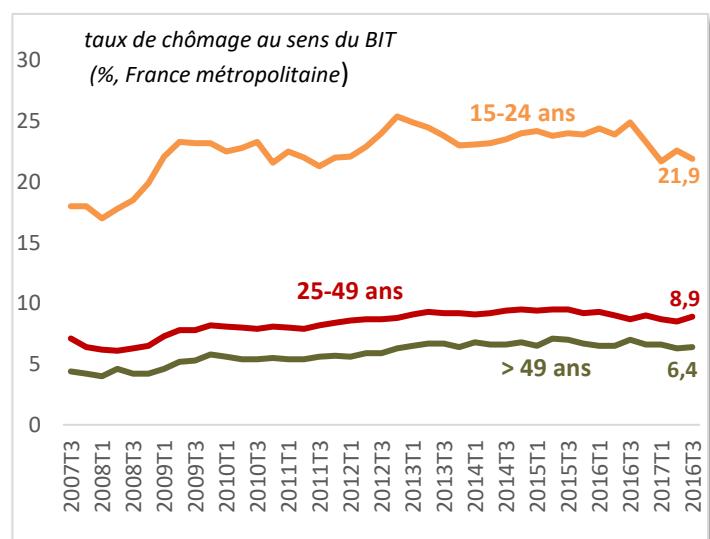
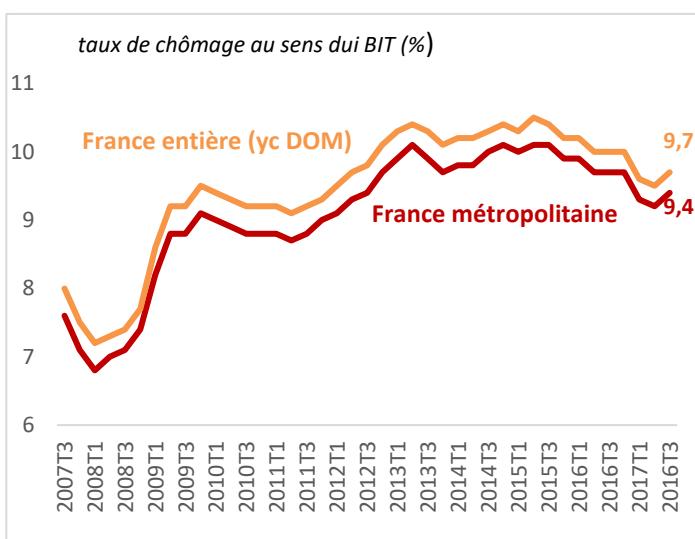
Cette hausse sur un trimestre recouvrirait des évolutions contrastées selon :

- **le sexe** : hausse de +0,2 point chez les femmes (9,2%), portée par celles âgées entre 25 et 49 ans (+0,6 point), ainsi que chez les hommes (+0,3 point pour ceux âgés de plus de 49 ans) ;
- **la tranche d'âge** : hausse de +0,1 point pour les personnes âgées de plus de 49 ans et de +0,4

point pour celles dont l'âge est compris entre 25 et 49 ans ; baisse du taux de chômage à 21,9% de la population active pour les personnes âgées entre 15 et 24 ans (-0,7 point).

\* **Le taux de chômage de longue durée**, c'est-à-dire pour les personnes au chômage depuis un an ou plus, aurait augmenté de +0,2 point à 4,2% de la population active.

\* Le **halo autour du chômage** (personnes inactives souhaitant un emploi sans être comptées comme chômeurs au sens du BIT) représenterait **1,4 million de personnes**, en baisse de -59 000 par rapport au deuxième trimestre 2017 et de -62 000 sur un an.



Source : INSEE, enquête Emploi

\* **Le taux d'activité** (proportion d'actifs - occupés et chômeurs - dans la population des 15-64 ans) a baissé de **-0,1 point sur un trimestre et de -0,3 point sur un an**.

Ce repli sur un trimestre concerneurait uniquement les femmes (-0,3 point) et les personnes âgées de 15 à 25 ans (-0,2 point) ainsi que celles entre 50 et 64 ans (-0,1 point et même -0,2 point après 55 ans).

\* Dans le même temps, **le taux d'emploi** (proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler) **aurait diminué de -0,2 point à 65,1%** (+0,5 point sur un an). En rythme trimestriel, il aurait plus diminué chez les hommes que chez les femmes (-0,4 point contre -0,1 point) et chez les personnes âgées entre 25-49 ans.

**Emploi, chômage et activité au sens du BIT en France métropolitaine dans la population de 15 à 64 ans**

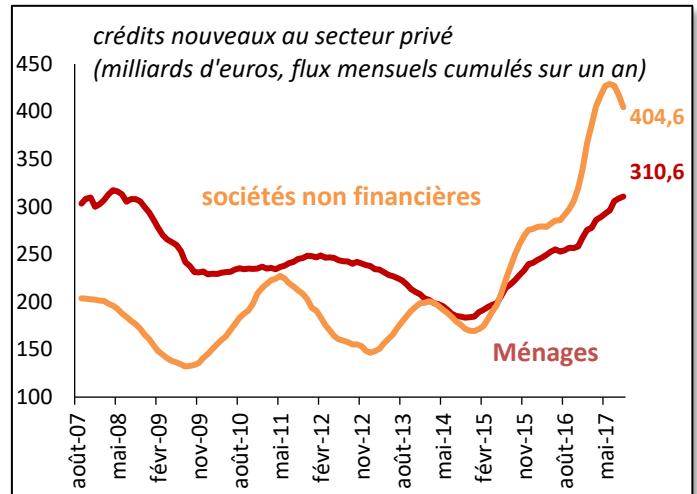
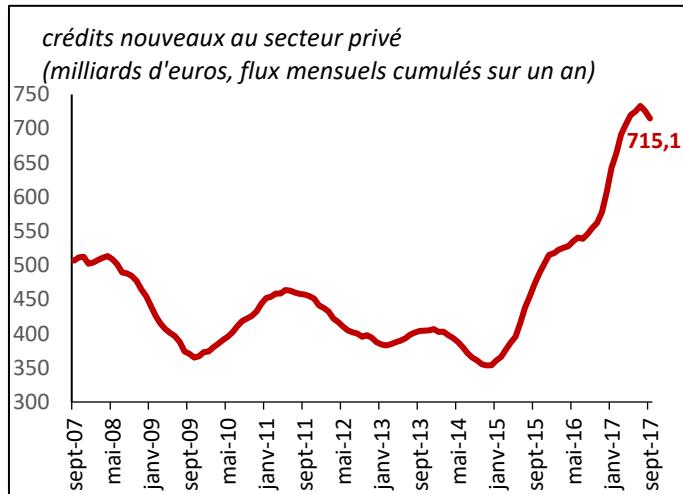
%	T3 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017 (p)
<b>Personnes en emploi (= taux d'emploi)</b>	<b>64,6</b>	<b>64,8</b>	<b>65,3</b>	<b>65,1</b>
15-24 ans	27,5	28,8	28,9	29,0
25-49 ans	80,3	80,2	80,8	80,5
50-64 ans	60,7	60,8	61,6	61,4
<i>dont : 55-64 ans</i>	50,1	50,8	51,5	51,1
Hommes	68,0	68,4	68,9	68,8
Femmes	61,3	61,3	61,9	61,5
<b>Personnes au chômage (= taux de chômage)</b>	<b>9,7</b>	<b>9,3</b>	<b>9,2</b>	<b>9,4</b>
15-24 ans	24,9	21,7	22,6	21,9
25-49 ans	8,7	8,7	8,5	8,9
50-64 ans	7,0	6,6	6,3	6,4
<i>dont : 55-64 ans</i>	-	-	-	-
Hommes	9,6	9,2	9,3	9,5
Femmes	9,8	9,4	9,0	9,2
<b>Personnes actives (= taux d'activité)</b>	<b>71,6</b>	<b>71,5</b>	<b>72,0</b>	<b>71,9</b>
15-24 ans	36,6	36,8	37,3	37,1
25-49 ans	88,0	87,8	88,3	88,3
50-64 ans	65,4	65,3	65,8	65,7
<i>dont : 55-64 ans</i>	53,9	54,5	54,8	54,6
Hommes	75,3	75,3	76,0	76,1
Femmes	68,0	67,7	68,1	67,8

Source : INSEE

## 2. Crédits nouveaux au secteur privé en septembre 2017 : +29% en cumul sur un an (+21% pour les entreprises, +36% pour les ménages)

\* Les crédits nouveaux au secteur privé (flux mensuels cumulés sur un an) se sont accrus de +29,0% entre septembre 2016 et septembre 2017, pour atteindre 715,1 milliards d'euros. Cette hausse

est sans doute à relier au niveau toujours bas des taux d'intérêt, qu'il s'agisse des sociétés non financières ou des ménages, dans un contexte d'amélioration progressive de l'environnement économique.



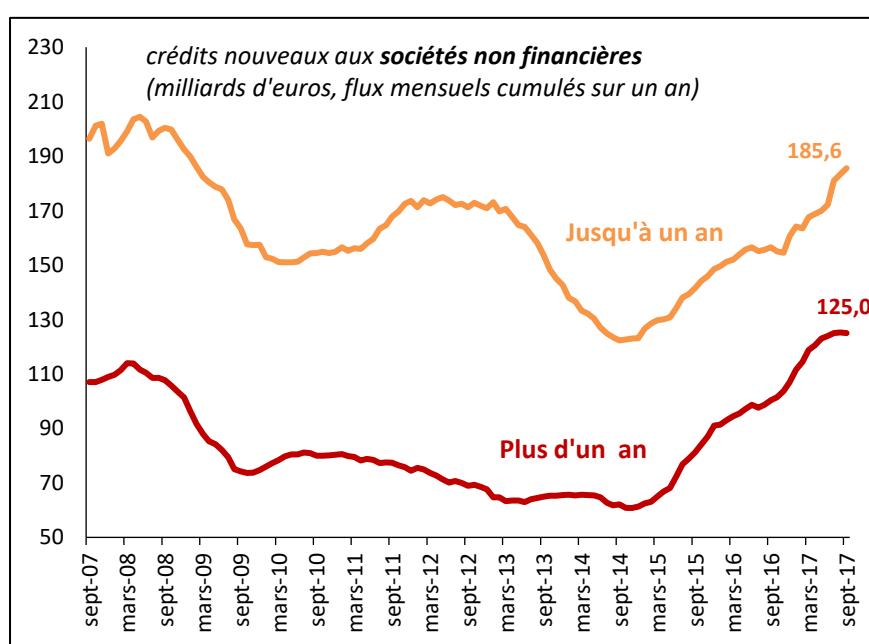
Source : Banque de France

\* Les crédits nouveaux aux sociétés non financières, toujours en cumul sur douze mois, ont augmenté de +20,9% entre septembre 2016 et septembre 2017. La production nouvelle de crédits a atteint 310,6 milliards d'euros, soit un **plus haut niveau depuis juin 2008**.

Cette hausse concerne au premier chef les **crédits nouveaux à plus d'un an** c'est-à-dire pour une bonne

part ceux destinés à financer les projets d'investissement (+24,5%). Ces crédits représentent 40,2% des crédits accordés par les banques aux sociétés non financières, contre 39,1% un an plus tôt.

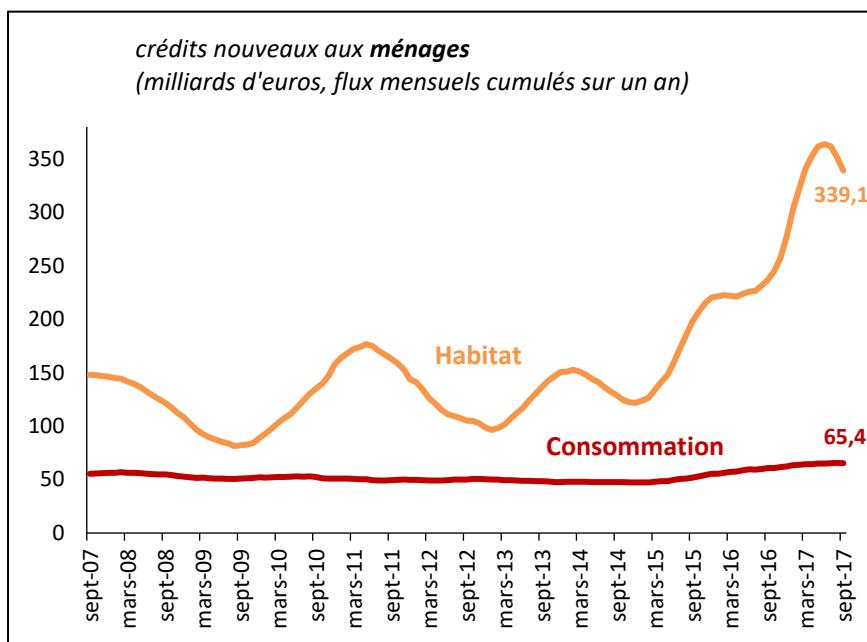
S'agissant du montant des **crédits jusqu'à un an**, il s'est accru de +18,6% pour atteindre 185,6 milliards d'euros, un plus haut depuis février 2009.



Source : Banque de France

\* Les **crédits nouveaux aux ménages** ont augmenté sur la même période (+35,9%). Cette hausse vient largement de celle des **crédits à l'habitat** (+43,2%) qui constituent 83,8% de leurs

crédits (79,6% un an plus tôt). Les **crédits à la consommation** ont dans le même temps progressé de +7,8%.



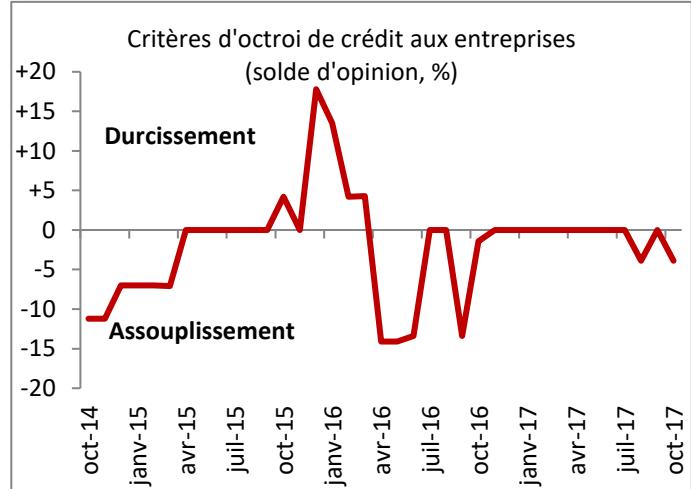
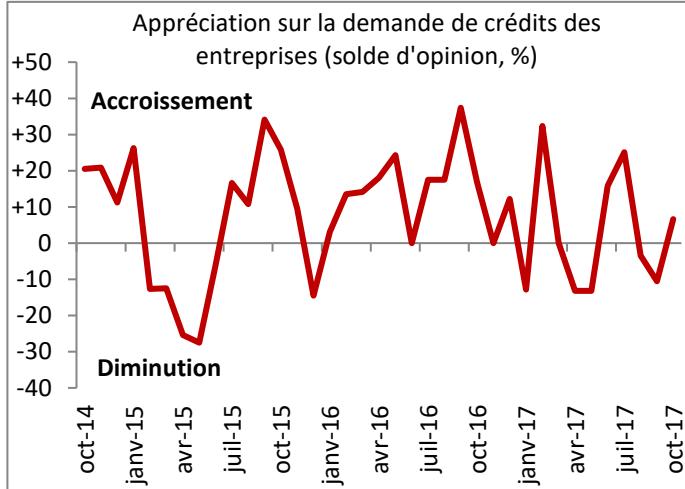
Source : Banque de France

### 3. Enquête sur la distribution de crédits au secteur privé en octobre 2017 : rebond de la demande des entreprises et des ménages

\* La dernière enquête mensuelle de la Banque de France auprès des établissements de crédits suggère **un rebond de la demande de crédits des entreprises en octobre 2017** après la baisse constatée au cours des deux derniers mois. Les banques interrogées ont indiqué que ce rebond a été porté principalement par celui de la demande

de crédits des grandes entreprises, motivée en particulier par des projets de fusion-acquisition. La demande de crédits des PME s'est également redressée, mais dans une moindre mesure.

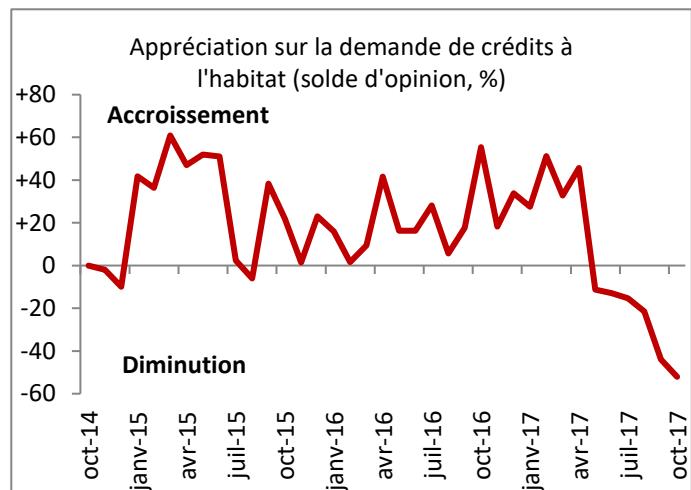
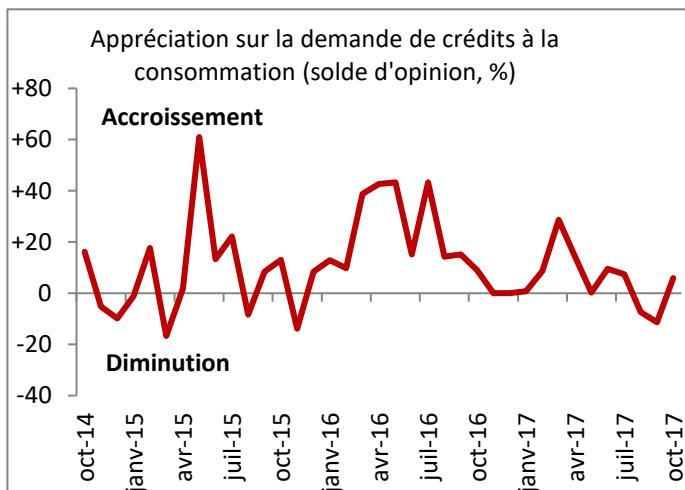
Simultanément, **les établissements de crédits ont indiqué avoir assoupli leurs conditions d'octroi** après une stabilité le mois dernier.



Source : Banque de France

\* S'agissant des ménages, **la demande de crédits à la consommation s'est légèrement accrue** après deux mois consécutifs de recul. **La demande de crédits à l'habitat a continué de se replier pour le sixième mois consécutif** après être restée positive durant vingt mois successifs (septembre 2015-avril 2017).

**Les conditions d'octroi de crédits aux ménages** sont restées stables pour les crédits à la consommation (vingt-deuxième mois consécutif) et très légèrement assouplies pour les crédits à l'habitat, comme en septembre.

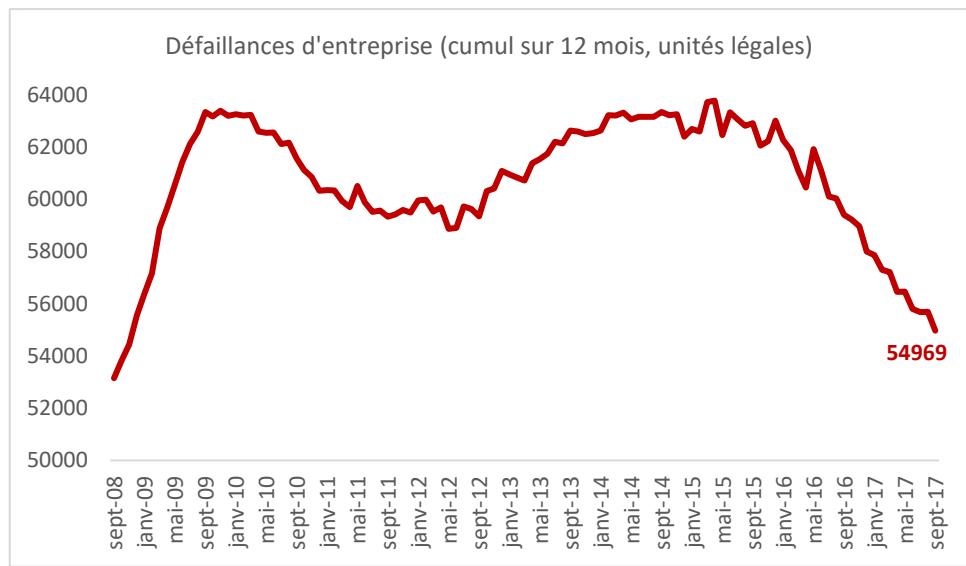


Source : Banque de France

## 4. Défaillances d'entreprises en septembre 2017 : 54 969 en cumul sur 12 mois (-7,5 % sur un an), plus bas niveau depuis décembre 2008

\* Selon les données de la Banque de France, **les défaillances d'entreprises** (redressement judiciaire, liquidation judiciaire, procédure de sauvegarde) **se sont établies à 54 969 unités légales en septembre 2017**, en cumul sur un an. Il s'agit de leur plus bas niveau depuis décembre

2008. **Elles s'inscrivent en repli de -7,5 % par rapport à septembre 2016** (toujours en cumul sur 12 mois), rythme quasi identique à celui du mois précédent (-7,2%). Il s'agit du **vingtième et unième mois consécutif de baisse** des défaillances d'entreprises.



Source : Banque de France

\* Par taille d'entreprise les défaillances des **PME** ont reculé de -7,5% entre septembre 2016 et septembre 2017 (cumul sur 12 mois). Les baisses les plus fortes ont concerné les *moyennes entreprises* (-21,2%) qui ne constituent que 0,5% du total des défaillances, suivies des *très petites entreprises* (-11,8%) qui en constituent 3,0%.

Les défaillances des microentreprises qui représentent 94,8% du total des défaillances, ont reculé de -7,3% sur un an.

Les défaillances des **ETI et des grandes entreprises** ont augmenté de +48,5% en septembre. Elles ne représentent que 0,1% du total.

### Défaillances d'entreprises par taille d'entreprise (cumul sur les 12 derniers mois)

Unités légales	Août 2017	Septembre 2017	Sept 2017 / Sept 2016 (%)	Part dans total (%)
<b>PME, dont :</b>	<b>55 650</b>	<b>54 920</b>	<b>-7,5</b>	<b>99,9</b>
Microentreprises et taille indéterminée	52 800	52 112	-7,3	94,8
Très petites entreprises	1 690	1 664	-11,8	3,0
Petites entreprises	873	865	-7,2	1,6
Moyennes entreprises	287	279	-21,2	0,5
<b>ETI et Grandes entreprises</b>	<b>51</b>	<b>49</b>	<b>48,5</b>	<b>0,1</b>
<b>Total</b>	<b>55 701</b>	<b>54 969</b>	<b>-7,5</b>	<b>100</b>

Source : Banque de France

\* Cette baisse des défaillances cumulées sur un an se retrouve dans tous les secteurs d'activité, à l'exception de l'agriculture (+7,1% sur un an) et des activités de transport-entreposage (+4,4%). L'ampleur du recul est très variable : -14,3% dans

les activités immobilières et -14,1% dans la construction (plus d'une défaillance sur cinq) ; -8,6% dans l'hébergement-restauration ; -6,0% dans le commerce-réparation automobile et -5,5% dans les activités financières et d'assurance.

#### **Défaillances d'entreprises pour certains secteurs d'activité (cumul sur 12 mois)**

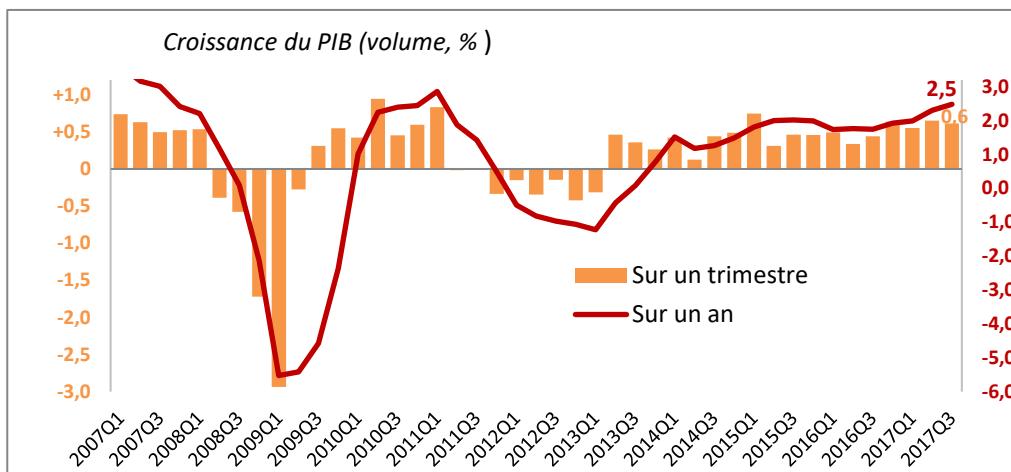
Unités légales	Août 2017	Septembre 2017	Sept 2017 / Sept 2016 (%)	Part dans total (%)
Agriculture, sylviculture et pêche	1 544	1 502	+7,1	2,7
Industrie	3 996	3 947	-4,9	7,2
Construction	12 474	12 304	-14,1	22,4
Commerce et réparation automobile	12 216	12 095	-6,0	22,0
Transports et entreposage	1 810	1 818	+4,4	3,3
Hébergement et restauration	7 353	7 261	-8,6	13,2
Information et communication	1 387	1 387	-1,6	2,5
Activités financières et d'assurance	1 080	1 081	-5,5	2,0
Activités immobilières	1 868	1 825	-14,3	3,3
Soutien aux entreprises	5 957	5 817	-7,6	10,6
Enseignement, santé humaine, action sociale	5 505	5 416	-3,4	9,9
<b>Total</b>	<b>55 701</b>	<b>54 969</b>	<b>-7,5</b>	<b>100</b>

Source : Banque de France

## 5. Croissance du PIB au troisième trimestre en zone euro : dynamique d'activité toujours soutenue (+0,6% en rythme trimestriel, +2,5% en rythme annuel)

\* Selon Eurostat, au cours du troisième trimestre 2017, le PIB de la zone euro (volume, corrigé des variations saisonnières) a augmenté de +0,6% en rythme trimestriel (après +0,7% au trimestre précédent) et a accéléré pour le quatrième trimestre de suite en rythme annuel pour atteindre 2,5%, soit un rythme inédit depuis le premier trimestre 2011.

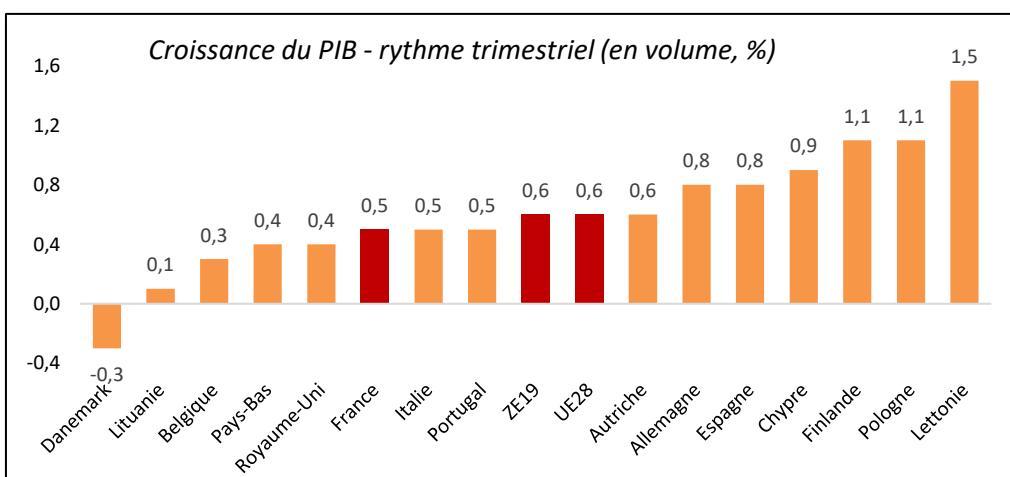
Il en va de même pour l'Union européenne avec un taux de croissance du PIB de +0,6% par rapport au deuxième trimestre et de +2,5% par rapport au troisième trimestre 2016.



Source : Eurostat

\* Parmi les Etats membres de la zone euro, le taux de croissance a été le plus élevé en Lettonie (+1,5% après +1,4%), suivi par la Finlande (+1,1% après +0,5%), Chypre (+0,9% après +1,0%), l'Espagne et l'Allemagne (+0,8%). Avec +0,5%, la France enregistre un taux de croissance inférieur à celui de la zone pour le sixième trimestre consécutif.

S'agissant de l'Union européenne, la croissance du PIB a été de +2,6% en Roumanie (+8,6% en glissement annuel), de +1,1% en Pologne et de +0,4% au Royaume-Uni. Seul le Danemark a enregistré une contraction de son PIB au troisième trimestre (-0,3% après +0,7% au deuxième trimestre).



Source : Eurostat

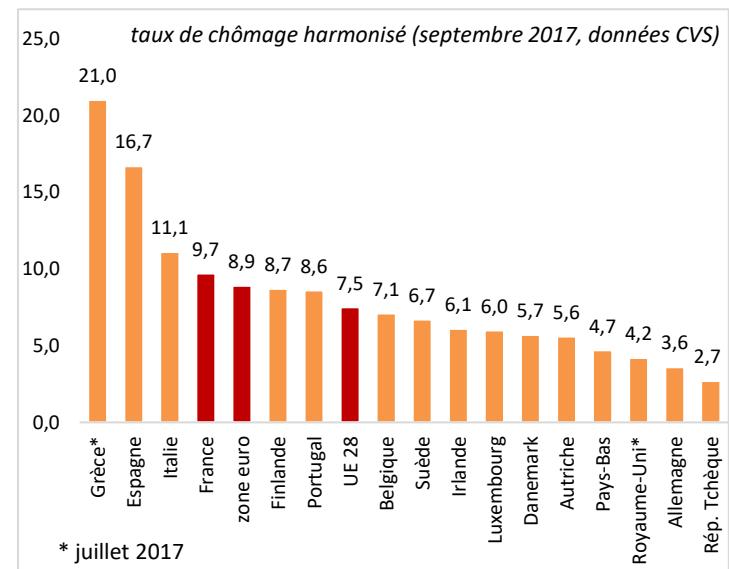
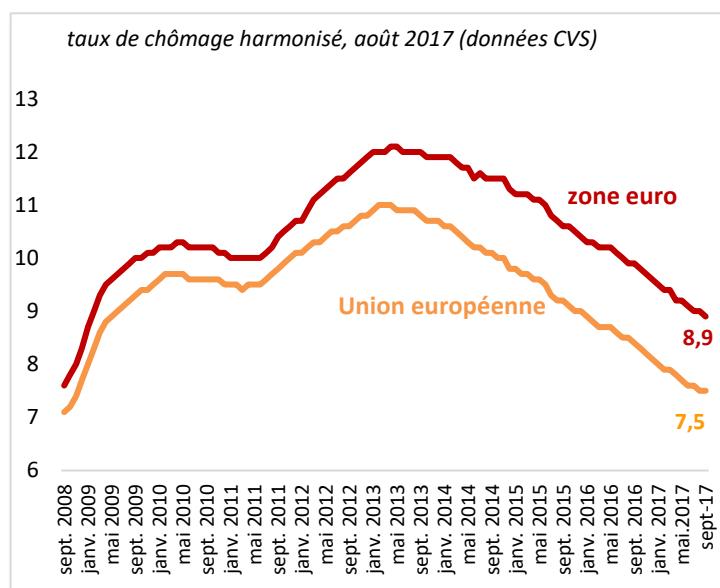
## 6. Taux de chômage en Europe en septembre 2017 : 7,5% dans l'Union européenne (-116 000 personnes sur un mois) et 8,9% dans la zone euro (-96 000 personnes)

\* Le *taux de chômage harmonisé*<sup>1</sup> dans l'*Union européenne à 28* est resté stable en septembre à **7,5% de la population active**. C'est le taux le plus faible depuis novembre 2008. Le nombre de chômeurs correspondant est de **18,446 millions de personnes** (-116 000 par rapport à août).

Dans la seule *zone euro*, le taux de chômage a légèrement diminué à **8,9% de la population active**, soit **14,513 millions de personnes** (-96 000 par rapport à août). Il s'agit du taux le plus faible depuis janvier 2009.

\* Les *taux les plus faibles* ont été enregistrés en Allemagne (3,6%) et à Malte (4,1%). Les *taux les plus élevés* ont été enregistrés au Sud de la zone : Espagne (16,7%) et Grèce (21,0%, donnée de juillet 2017). La France se situe dans une position intermédiaire, avec un taux de chômage supérieur à la moyenne de la zone euro (9,7% comme en août).

**Hors zone euro**, le taux de chômage a été de 2,7% en République Tchèque et de 4,2% au Royaume-Uni (donnée de juillet).



Source : Eurostat

\* Entre septembre 2016 et septembre 2017, le taux de chômage a baissé de **-1,0 point dans l'UE à 28** (-2,07 millions de personnes) et de **-0,9 point dans la zone euro** (-187 mille personnes).

Sur un an, **le taux de chômage a baissé dans tous les pays** de la zone euro (à l'exception de la Lituanie où il a progressé de +0,1 point à 7,7% de la population active et en Finlande où il est resté stable à 8,7%), et plus globalement de l'Union européenne. En France, il a diminué de -0,2 point (-52 000 personnes) contre -0,5 point en Allemagne (-66 000 personnes).

\*En septembre 2017, le *taux de chômage des jeunes* dans l'Union européenne et dans la zone euro a diminué de -0,1 point, respectivement à 16,6% de la population active (3,73 millions d'actifs de moins de 25 ans) et 18,7% (2,65 millions d'actifs de moins de 25 ans). L'écart va de 6,4% en Allemagne à 35,7% en Italie, 37,2% en Espagne et 42,8% en Grèce (juillet 2017). En France il s'est établi à 22,5%, en baisse de -0,2 point sur un mois et de -2,0 points sur un an.

<sup>1</sup>Eurostat calcule des *taux de chômage harmonisés* pour les Etats membres de l'Union européenne. Ces taux sont basés sur les définitions recommandées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le calcul repose sur une source statistique harmonisée, l'enquête communautaire sur les forces de travail. Ils peuvent différer, et de façon parfois non négligeable, des statistiques nationales.

## **7. Prix à la consommation dans la zone euro en octobre 2017 : baisse de l'indice général (+1,5%) et du sous-jacent (+0,9%)**

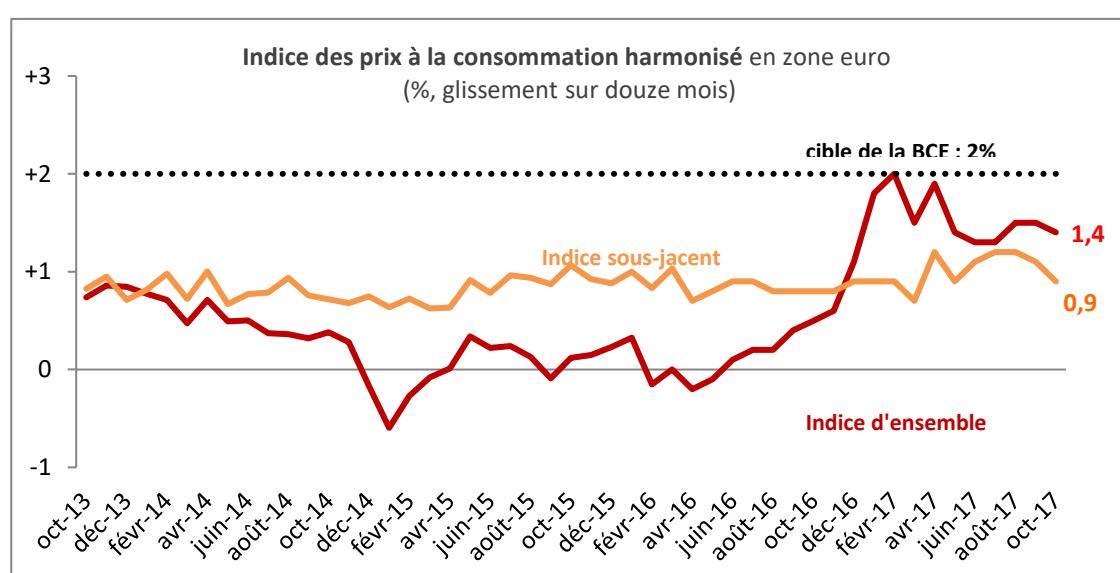
\* Selon Eurostat, *l'indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro* a reculé de -0,1 point *en octobre 2017*, portant le *taux d'inflation annuel à +1,4%*. Ce taux d'inflation est loin du taux d'inflation cible visé par la Banque Centrale Européenne (« proche mais inférieur à 2,0% » selon la formule consacrée). *Un an plus tôt, le taux d'inflation de la zone euro s'établissait à +0,5%*.

*Ce ralentissement de l'inflation* s'explique notamment par celui des prix de *l'énergie* (+3,0% après +3,9% en septembre) : sur un an, le prix du baril de pétrole a progressé de +12,3% en octobre contre +16,4% en septembre. La hausse des prix des *services* et des *produits industriels non énergétiques* a également été moindre (respectivement +1,2% après +1,5% et +0,4%

après +0,5%). Par ailleurs, l'inflation des *aliments non transformés* a accéléré (+2,8% après +1,5%).

*Les taux d'inflation les plus faibles* (toujours en glissement annuel) *ont été observés à Chypre (+0,4%), en Irlande, en Grèce et en Finlande (+0,5%). Les taux les plus élevés ont été relevés en Lituanie (+4,2%), en Estonie (+4,0%) et en Lettonie (+2,7%)*. Par rapport à septembre 2017, le taux d'inflation annuel a accéléré dans cinq Etats membres (dont notamment la France de +1,1% à +1,2%), est resté stable dans deux Etats et a ralenti dans douze Etats.

\* En glissement sur un an, *l'indice sous-jacent des prix a ralenti de +1,1% en septembre à +0,9% en octobre*.



Source : Eurostat

\* Les données d'octobre confirment que les *pressions inflationnistes demeurent limitées*. Mais *l'environnement économique en zone euro est toutefois porteur* : au troisième trimestre la croissance économique a été de +0,6% (après +0,7%) et de +2,5% en glissement annuel.

C'est dans ce contexte que *la BCE a décidé lors de sa réunion de politique monétaire du 26 octobre dernier d'amorcer de manière confiante la normalisation de sa politique*. Mario Draghi a indiqué que *dès janvier 2018, les rachats nets*

*d'actifs mensuels de la BCE (QE) passeront de 60 à 30 milliards d'euros et qu'ils dureront au moins jusqu'en septembre 2018*.

Elle a par ailleurs maintenu une *forward guidance* (indication prospective) accommodante (le terme consacré est « dovish ») en indiquant que *les taux directeurs resteraient à leur niveau actuel longtemps après la fin des rachats*, repoussant de fait *la première hausse des taux au minimum à l'exercice 2019*.

## 8. « Semestre européen 2018 » - volet pacte de stabilité et de croissance : six Etats membres de la zone euro dont la France seraient en 2018 en risque de non-conformité avec les exigences du Pacte

\*Le « Semestre européen » est un cycle de coordination des politiques économiques et budgétaires au sein de l'Union européenne.

**La Commission européenne vient notamment de publier son évaluation d'automne des budgets européens pour l'année à venir.** Cet exercice a porté sur dix-huit Etats membres de la zone euro (la Grèce n'étant pas incluse dans ledit exercice

puisque bénéficiant d'un programme de soutien). **Il consiste en un examen par la Commission des projets de plan budgétaire 2018 de chaque pays afin d'apprecier leur conformité par rapport aux dispositions du Pacte de Stabilité et de croissance** (instrument permettant aux pays de la zone euro de coordonner leurs politiques budgétaires nationales afin de converger à long terme vers un équilibre des finances publiques).

Semestre européen 2018 (paquet d'automne) : avis sur les projets de plans budgétaires de la zone euro

	Pays sous procédure pour déficit excessif	Pays ne faisant pas l'objet d'une procédure pour déficit excessif
Pays dont les projets de plan budgétaire sont conformes aux exigences du Pacte de stabilité et de croissance		 Allemagne  Lettonie  Luxembourg  Pays-Bas  Lituanie   Finlande
Pays dont les projets de plan budgétaire <u>globalement conformes</u> avec les exigences du Pacte de stabilité et de croissance : risque d'écart avec les objectifs de moyen terme	 Espagne	 Malte  Slovaquie  Estonie  Irlande  Chypre
Pays dont les projets de plan budgétaire entraînent un risque de non-conformité avec les exigences du Pacte de stabilité et de croissance : risque d'écart <u>important</u> avec les objectifs de moyen terme	 France	 Italie  Belgique  Autriche  Slovénie  Portugal
Pays sous programme de soutien		 Grèce

Source : Commission européenne – semestre européen 2018 (22 novembre 2017)

\*Il ressort de cette revue économique de la Commission que :

- **six pays ont présenté un projet de plan budgétaire conforme** aux exigences du Pacte de stabilité et de croissance, dont notamment les pays dits du nord (Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg et Finlande) ainsi que la Lituanie et la Lettonie ;
- **six pays ont présenté un projet de plan budgétaire globalement conforme** aux exigences du Pacte. Parmi eux, **l'Espagne dont le déficit nominal passerait sous la valeur de référence de 3,0% du PIB en 2018** : la Commission indique néanmoins

que « *l'effort budgétaire reste nettement inférieur au niveau recommandé* » ;

- **six pays ont présenté un projet de plan budgétaire comportant un risque de non-conformité** avec les exigences du Pacte : selon la Commission, il existerait un « *risque d'écart important* » entre le budget présenté par ces pays et la « *trajectoire d'ajustement requise* » pour atteindre les objectifs d'assainissement des finances publiques. Les pays concernés sont la France, l'Italie, la Belgique, le Portugal, l'Autriche et la Slovénie.

\* **S'agissant de la France** en particulier, rappelons qu'elle est *encore sous le coup de la « procédure pour déficit excessif »*. Dans ses prévisions d'automne, la Commission a indiqué que **le pays pourrait voir son déficit public passer sous la barre symbolique des 3,0% en 2018 tout en ajoutant que des risques accompagnaient cette projection** (contentieux sur la taxe sur les dividendes et recapitalisation d'Areva).

En tout état de cause, si la France parvient à sortir de la « procédure pour déficit excessif » au printemps prochain comme l'a suggéré le Commissaire européen aux affaires économiques et financières Pierre Moscovici, **elle demeure contrainte de respecter des objectifs bien plus poussés que la seule règle des 3,0%, en particulier la réduction de son déficit structurel** (déficit estimé hors effets de la conjoncture économique). Or, dans leur courrier envoyé le 27 octobre au

Ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire, le Vice-Président de la Commission européenne Vladis Dombrovskis et Pierre Moscovici indiquent que le projet de budget de la France « *affiche un effort structurel de 0,1% du PIB (...) soit inférieur à l'effort d'au moins 0,6% du PIB requis selon la matrice d'ajustement communément admise dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance* ». Aussi, indique la Commission, il existerait « *un risque de déviation significatif vis-à-vis de l'effort requis en 2018* » et il serait utile que la France puisse communiquer « *de plus amples informations sur l'effort structurel envisagé* ».

\* **A titre d'information, le déficit moyen en zone euro devrait être de -0,9% en 2018** : huit pays présenteraient un solde budgétaire nul ou positif et huit auraient un déficit inférieur à -2,0%...

Solde public (% du PIB)	2015	2016	Prévisions Automne		
			2017p	2018p	2019p
Union européenne	-2,4	-1,7	-1,2	-1,1	-0,9
Zone euro, dont	-2,1	-1,5	-1,1	-0,9	-0,8
Belgique	-2,5	-2,5	-1,5	-1,4	-1,5
Allemagne	+0,6	+0,8	+0,9	+1,0	+1,1
Irlande	-1,9	-0,7	-0,4	-0,2	-0,2
Grèce	-5,7	+0,5	-1,2	+0,9	+0,8
Espagne	-5,3	-4,5	-3,1	-2,4	-1,7
France	-3,6	-3,4	-2,9	-2,9	-3,0
Italie	-2,6	-2,5	-2,1	-1,8	-2,0
Pays-Bas	-2,1	+0,4	+0,7	+0,5	+0,9
Autriche	-1,0	-1,6	-1,0	-0,9	-0,6
Portugal	-4,4	-2,0	-1,4	-1,4	-1,2
Finlande	-2,7	-1,7	-1,4	-1,2	-0,8
Danemark	-1,8	-0,6	-1,0	-1,0	-0,9
Suède	+0,2	+1,1	+0,9	+0,7	+0,6
Royaume-Uni	-4,3	-2,9	-2,1	-1,9	-1,5

Source : Commission européenne – Autumn forecast (novembre 2017)

## 9. Tendance récente des marchés : rebond du pétrole et des marchés actions, légère baisse de l'euro

